



Bureau Confédéral, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
<http://www.cnt-f.org> – contact@cnt-f.org

Communiqué du 10 octobre 2016

SOUTIEN AUX SYNDICALISTES DE GOODYEAR NON A LA CRIMINALISATION DU MOUVEMENT SOCIAL

Le 12 janvier dernier, 8 anciens salariés syndicalistes à la CGT de l'usine Goodyear ont été condamnés à 9 mois de prison ferme dans le cadre de leur lutte contre la fermeture de leur usine. Ayant fait appel de cette décision antisociale ils sont donc convoqués devant la cour d'appel d'Amiens les 19 et 20 octobre prochain.

A travers ces condamnations des 8 camarades, se sont l'ensemble des travailleurs et des travailleuses qui sont concerné-es, puisqu'elles s'inscrivent dans un climat où l'Etat et le patronat usent de tous les moyens pour faire taire toutes formes de contestations et de luttes.



En témoigne les nombreuses répressions et violences policières de ces dernières années :

Le cas de notre camarade Fouad Harjane, condamné à 40 000 euros d'amende pour sa participation à un mouvement anti-CPE, en est un exemple frappant <http://www.cnt-f.org/appel-a-souscription.html>. Des poursuites ont également été engagées à plusieurs reprises contre des personnes venant en aide aux migrant.es, sans parler de la violente répression dont sont victimes les Zadistes partout en France, à commencer par ceux et celles de Notre-Dame-des-Landes mais aussi les condamnations des syndicalistes d'AIR France tout comme celles des opposant-es à la loi travail.

N'en déplaisent aux autorités, collectivement nous réaffirmerons notre solidarité de classe envers l'ensemble des condamné-es du mouvement social et nous continuerons à nous mobiliser contre l'ensemble des lois patronales.

Pour la CNT, la seule condamnation qui tienne c'est celle de la violence des licenciements que subissent les salarié-es, celle de la violence sociale que nous subissons chaque jour.

Les 19 et 20 octobre prochains, la CNT invite l'ensemble des salarié-es à multiplier les initiatives de soutien aux Goodyear, et notamment à user de la grève pour rejoindre massivement la manifestation de soutien qui aura lieu devant le tribunal d'Amiens dès 8h.

La CNT réaffirme sa détermination à combattre la répression à l'encontre du mouvement social, les attaques faites au syndicalisme, et à lutter pour les droits de tou-te-s les travailleur-se-s contre la justice bourgeoise, l'État et le Capital.

LA CNT